



« C'est le début d'une nouvelle ère pour la régulation des cerfs »

Le dispositif est inédit en Nouvelle-Calédonie. Depuis mai, des opérateurs de régulation professionnels traquent les cerfs dans les coins les plus reculés de la Chaîne.

Texte et photo Anthony Tejero

Les ravages causés par les cerfs et les cochons sur les écosystèmes du Caillou ne sont plus à prouver. Avec la mine et les incendies, ces ongulés sauvages constituent l'une des principales menaces qui mettent en péril les dernières forêts humides calédoniennes. En effet, les cerfs sont particulièrement friands des jeunes plantules qu'ils mangent ou détruisent lors

de leur passage. Conséquence : une fois le sous-bois dégradé, la forêt ne parvient plus à se régénérer naturellement. « C'est dramatique. Ils consomment notamment les pousses de kaoris, de fougères royales ou arborescentes, qui ne peuvent plus se développer. Seules les rares espèces qu'ils ne consomment pas survivent », déplore Patrick Barrière, le coordinateur du pôle

menaces à l'Agence néo-calédonienne de la biodiversité (ANCB). En vue aérienne, les canopées sont encore très belles, sauf qu'au sol, il n'y a plus rien. » Ce phénomène entraîne une autre réaction en chaîne qui touche directement la population : la dégradation de la ressource en eau. Car plus les cerfs s'attaquent aux sous-bois, plus la pluie ruisselle sans avoir le temps

de s'infiltrer et de recharger les nappes phréatiques. De quoi accroître l'érosion des sols et augmenter les apports terrigènes qui se déversent dans les rivières et les captages.

Des opérateurs de régulation de Thio à Pouébo

Pour tenter d'endiguer ce fléau, la lutte contre ces animaux vient de prendre un nouveau tournant. Depuis 2023, l'ANCB expérimente un dispositif inédit sur le Caillou. Vingt-cinq Calédoniens ont ainsi suivi une formation professionnelle afin de réguler ces nuisibles dans les coins les plus reculés de la Chaîne. Ils sont déployés dans trois régions : le nord du Mont-Panié, à Pouébo, le massif montagneux de Thio et la zone forestière située entre Némaoua et Mé-Adéo, à Houailou. Au cours de leurs missions, ces opérateurs de régulation

professionnelle évoluent dans des milieux difficiles d'accès pendant plusieurs jours. Chaque binôme est composé d'un prestataire, bien équipé en matériel, et d'un assistant, qui réside dans l'une des

25 Calédoniens sont formés pour réguler ces nuisibles dans les coins reculés de la Chaîne

tribus les plus proches de la zone d'intervention. « Chacun a sa plus-value. Quand l'un assure le suivi et la cartographie des individus abattus, l'autre apporte sa bonne connaissance du milieu et fait le lien avec les coutumiers », précise Carole Wema, animatrice territoriale à l'ANCB. Les toutes premières campagnes ont débuté en mai.

Bilan : 150 cerfs et 50 cochons abattus. « Cela va monter en puissance. L'usage des lunettes thermiques pour repérer les animaux est très efficace selon les chasseurs, se félicite Patrick Barrière. C'est le début d'une nouvelle ère pour la régulation des cerfs dans ces zones les plus éloignées. »

Dès l'an prochain, des chasses seront effectuées par hélicoptère au-dessus des zones ouvertes (de type savane) à proximité immédiate des forêts denses. Une méthode plus efficace et moins coûteuse que les missions de régulation à terre, assure l'ANCB. Pour ce faire, fin 2023, 3 ou 4 opérateurs seront sélectionnés pour se former à cette méthode en Nouvelle-Zélande et obtenir leur certificat de tireur hélicopté.